

Conseil Municipal du 24 Janvier 2018

Le Conseil Municipal de la commune de Bains, s'est réuni sous la présidence de Michel Décolin, Maire. Madame Sylvette Jean est nommée secrétaire de séance.

Achat fraise à neige : choix du fournisseur

Le conseil valide l'acquisition d'une fraise à neige auprès du fournisseur ETS FAVIER pour un prix de 1 650 € HT.

Recomposition Conseil Communautaire : validation accord local

Après les entrées des communes de Monistrol d'Allier et de St Préjet d'Allier dans le périmètre de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay, il faut revoir la composition du Conseil Communautaire. Le nombre de sièges et leur répartition sont fixés soit selon les dispositions de droit commun, soit par accord local. Parmi les deux schémas proposés, le schéma de droit commun avec 107 conseillers communautaires et le schéma par accord local avec 98 conseillers communautaires, le conseil municipal opte pour l'accord local.

Agglomération Le Puy en Velay : approbation du montant de l'attribution de compensation

Par délibération du 30 novembre 2017, la Communauté d'Agglomération a transmis le montant de l'attribution de compensation pour la commune qui s'élève à 40 973 €

L'Agglomération attribue à chaque commune une compensation permettant

A l'unanimité, le conseil municipal approuve ce montant en hausse par rapport aux estimations.

Traversée du bourg : enfouissement Telecom

Le conseil donne son accord pour l'enfouissement des lignes téléphoniques lors des travaux de la traversée du bourg pour un montant de 20 122,61 € TTC dont 7 040 € à la charge du Syndicat d'Energies et 13 082,61 € à la charge de la commune.

Bilan ARS contrôle eau

L'Agence Régionale de la Santé a rendu son rapport sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine (bilan de contrôle sanitaire réalisé sur les cinq dernières années de 2013 à 2017) : bilan favorable tant pour Montbonnet-Fay et Bourg de Bains, conformité bactériologique et chimique 100 %.

DETR

Le conseil municipal donne son accord pour déposer auprès de la Préfecture le dossier DETR pour l'étude thermique des locaux et des appartements de la Gendarmerie pour un montant de 3 650 € HT.

Centre de Gestion fonction publique territoriale : convention assistance retraite

La convention signée avec le centre de gestion fonction publique territoriale permet à la commune de confier au centre de gestion les formalités de départ à la retraite des agents. Le conseil est d'accord pour proroger d'une année soit jusqu'au 31 décembre 2018 la convention signée jusqu'au 31 décembre 2017 dans l'attente de la révision des procédures avec la CNRACL.

Conseil Municipal du 13 février 2018

Le treize février, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Michel Décolin, Maire.
Madame VIAL Marie-Claire est nommée secrétaire de séance.

Budget Principal

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif 2017 dont les résultats sont les suivants :

- ↳ Section de fonctionnement : recettes : 1.175.193,12€ ; dépenses : 616.262,49€ ; résultat : 558.930,63€
- ↳ Section d'investissement : recettes : 1.094.139,64€ ; dépenses : 1.147.025,15€ ; résultat : – 52.885,51€

Affectation des résultats

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat 2017 qui s'élève à 558.930,63€ comme suit :

Conformément au budget primitif 2017, la somme de 369.487,41€ sera affectée à la section investissement. Les 189.443,22€ restant (excédent de fonctionnement reporté) seront affectés au budget de fonctionnement 2018.

Bail Gendarmerie

Le bail arrive à échéance en mai 2018. Le Conseil Municipal autorise le Maire à

- faire réaliser les différents diagnostics nécessaires
- renouveler le bail.

La protection complémentaire des agents

Le Centre de Gestion souhaite lancer une consultation auprès des différentes mutuelles.

Le Conseil Municipal accepte de participer à cette consultation. Après communication des propositions des Mutuelles, le Conseil Municipal décidera de l'adhésion de l'une d'entre elles.

Questions diverses

- Adressage

La Commune va procéder à une démarche d'adressage. Les Conseillers Municipaux sont invités à nommer les rues de leur village.

- Bibliothèque :

Achat d'un mobilier complémentaire : un bac à Bandes Dessinées et une banquette pour les enfants pour un montant de 548,01€ TTC.

- Plan Grand Froid :

Le département de la Haute-Loire est concerné par le plan Grand Froid, toute situation de personne susceptible de dormir dehors doit être signalée.

Conseil Municipal du 04 Avril 2018

Le quatre avril, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Michel DECOLIN, Maire.
Madame Sylvette JEAN est nommée secrétaire de séance.

Vote du budget primitif 2018

Le Maire présente, article par article, en fonctionnement, opération par opération en investissements, le budget primitif 2018.

Le Conseil, à l'unanimité, vote le budget primitif comme suit :

Section de fonctionnement : elle s'équilibre en recettes et dépenses à 1 057 171.22€

La section d'investissement : trouve son équilibre en recettes et dépenses à 1 555 665.51€

Fixation des taux des 3 taxes

Pour la 8^{ème} année consécutive, pas d'augmentation de la fiscalité. Les taux de 2017 sont reconduits à savoir :

- Taxe habitation : 8%
- Foncier bâti : 11.99%
- Foncier non bâti : 58.84%

Allocation Ecole Sainte Thérèse

L'allocation de fonctionnement est calculée au vu des dépenses de fonctionnement de l'école publique « Les Cèdres ».

Ainsi le Conseil Municipal décide d'inscrire la somme de 48 687.36 € au budget, correspondant à l'allocation 2018 versée à l'école Ste Thérèse.

Personnel : régime indemnitaire

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal d'instituer un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

Avant la mise en place effective le projet de délibération doit être soumis au Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique pour avis.

Le Conseil Municipal décide la mise en place d'un régime indemnitaire pour le personnel communal et de soumettre le projet de délibération au C.T.P. du Centre de Gestion.

OPAC : règlement de copropriété du Centre de Vie

L'OPAC souhaite établir un règlement de copropriété concernant le bâtiment « Centre de Vie » afin de :

- Déterminer les éléments de l'immeuble qui seront affectés à usage exclusif des parties privatives et communes.
- De fixer les droits et obligations des copropriétaires.
- D'organiser l'administration de l'immeuble.

Le Conseil Municipal :

- Approuve le projet de règlement de copropriété et autorise Mr Le Maire à le signer.

Conseil Municipal du 15 mai 2018

Le Conseil Municipal de la commune de Bains, s'est réuni sous la présidence de Michel Décolin, Maire. Madame VIAL Marie-Claire est nommée secrétaire de séance.

Acquisition tondeuse :

La tondeuse utilisée pour l'entretien des terrains de football étant hors d'usage, le Conseil Municipal décide son remplacement et opte pour un modèle multi-fonctions de marque John Deere avec les 3 équipements supplémentaires (lame à neige, broyeur et balayeuse).

Admission en non-valeur :

Certaines factures d'eau restent impayées. Le percepteur a engagé des poursuites envers les créanciers. Toutefois, le Conseil Municipal doit les inscrire en non-valeur pour un montant de 637,74€. A noter que le recouvrement est toujours possible.

Régularisation Opération Gymnase

L'opération gymnase étant terminée, il est nécessaire de la régulariser comptablement afin de prendre en compte la valorisation du gymnase et des subventions perçues. Cette régularisation qui s'équilibre en dépenses et recettes à 1.434.020,30€ n'a aucune répercussion sur le budget primitif 2018.

Acquisition terrain sectionnal à Farigoules :

Mme Amandine Roux et M. Olivier Negron souhaitent acquérir environ 300 m² du bien de section cadastré F397 au village de Farigoules. Ce terrain étant la propriété des habitants du village, le Conseil Municipal décide de les consulter et fixe à 4€ le prix de cession du m².

Conseil Municipal du 18 juin 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Michel DECOLIN, Maire.
Madame Sylvette JEAN est nommée secrétaire de séance.

Travaux bâtiment gendarmerie

Le Conseil donne son accord pour réaliser les travaux de mise en sécurité de la gendarmerie et sollicite l'Etat au titre de la DETR.

Jurés d'assises 2019 : tirage au sort

Les membres du Conseil procèdent au tirage au sort des jurés d'assises à partir de la liste des personnes inscrites sur la liste électorale. Ont été tirées au sort : Melle Raust Marine, Mme Enjolras Mireille et Mme Barthelemy Colette.

Vote des subventions aux associations

Le conseil vote les subventions aux associations :

Anciens d'Algérie	300
Gym volontaire	300
ACCA	300
Donneurs de Sang	100
USBSC	1000
Arbre de Noël Ecole Sainte Thérèse	178
Arbre de Noël Ecole Publique	213
APE Ecole Publique (85 élèves X 18 €)	1530
APEL Ecole Sainte Thérèse (71 élèves X 18 €)	1278
Classe de mer Ecole Sainte Thérèse	1200
Agility	77
Société de tir	77
ADMR	300
Centre Léon Bérard	92
ADAPEI	69
APAJH	77
FNATH	77
CJDA	77
AVEMEH	77
Amis BDP	120
Prévention routière	77
Restos du cœur	150
Justice et partage	150
Velay Sud 43	2600
Secours Populaire	100
Judo Club	200

Installation antenne téléphonique Orange

Le Conseil donne son accord de principe pour qu'Orange effectue des études d'implantation sur le parking du cimetière d'une antenne pour améliorer la couverture téléphonique.

Conseil Municipal du 23 Juillet 2018

Le 23 juillet, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Michel Décolin, Maire.
Madame VIAL Marie-Claire est nommée secrétaire de séance.

Consultation des habitants du village de Farigoules : Résultats

Le 24 juin 2018, les habitants du village de Farigoules ont été consultés pour la vente d'une partie du bien de section (parcelle n° 397) à Amandine Roux et Olivier Negron. 20 électeurs étaient inscrits sur la liste, 11 sont venus voter. Au regard des résultats de la consultation (11 oui), le conseil municipal accepte cette vente.

P.L.H : Rapport d'étude

Le programme local de l'habitat est tenu de préciser les objectifs d'offre nouvelle en logement. Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la note à mi-parcours expliquant la méthodologie retenue pour déterminer les objectifs de construction neuve par commune. Notre Commune est classée parmi les communes structurantes avec une proportion d'objectifs entre 68 et 83 pour les 6 ans (2019-2025). Ce qui correspond à l'évolution de notre Commune. A l'automne, nous serons amenés à délibérer sur le projet de PLH.

Le point sur les travaux

- Les travaux de la traversée de Bains avancent conformément au planning prévisionnel. Ils seront stoppés pendant les congés annuels des entreprises du 6 au 27 août. Un revêtement provisoire facilitera la circulation pendant cette période. Nous avons bien conscience des désagréments qu'entraînent ces travaux et nous faisons tout pour les réduire.
- Du lundi 27 août au vendredi 31 août, la route départementale 589 près du Centre de Vie sera fermée à la circulation afin de permettre la mise en place du collecteur « eaux pluviales ». Une déviation temporaire sera mise en place.
- La maîtrise d'œuvre étudie la possibilité de maintenir quelques places de stationnement sur le haut du bourg malgré les contraintes techniques et réglementaires.
- Les travaux de mise en sécurité de la Gendarmerie sont commencés.
- Le tracteur tondeuse, livré avec le roto broyeur, est déjà entré en action : tonte des terrains de foot, entretien dans les villages. Un bel investissement multifonctions qui montre toute son utilité.

Régime indemnitaire

La commission technique paritaire du Centre de Gestion a émis un avis favorable concernant le projet de mise en place du régime indemnitaire pour le personnel communal. Les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité pour son application à compter du 1^{er} août 2018 selon les modalités prévues.

Questions diverses :

- Appartement F4 au-dessus de la Mairie : il sera libre à compter du 15/10. Toute personne intéressée peut en faire la demande en Mairie.
- Site Internet de la Commune : Il devrait être consultable en septembre.
- TNT : mise à jour prévue le 11 septembre.

Conseil Municipal du 20 août 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel Décolin, Maire.

Financement tracteur et équipements : contrat de prêt

Le conseil autorise le Maire à signer le contrat de prêt sans intérêts pour le financement du tracteur et des équipements pour un montant de 40 760 € sur 4 ans soit 10 190 € par annuité. La première annuité commencera cette année.

Aérodrome de Loudes : plan de servitudes aéronautiques

Pour des raisons de sécurité, les aérodromes ont l'obligation de mettre en place des plans de servitudes aéronautiques qui définissent les servitudes destinées à assurer la sécurité des approches et des décollages des avions aux abords des aérodromes et à faciliter la maintenance des équipements de ceux-ci.

Concernant l'aérodrome de Loudes, le conseil n'a pas d'observation particulière à formuler sur la mise en place du périmètre de sécurité et du plan de repérage des obstacles présentés.

Questions diverses

- Remise à chaque conseiller de la synthèse du bilan social de la commune au 31 décembre 2017 réalisée à partir des données transmises au Centre de Gestion de la Haute-Loire.

- Le 92^{ème} Régiment d'Infanterie effectuera un exercice en terrain libre du 15 au 18 octobre 2018 sur différentes communes du secteur dont Bains.

- Reprise des travaux dans le centre bourg le 27/08 avec fermeture à la circulation du 27 au 31 août de la RD 589 près du centre de vie.

- Appartement F4 au-dessus de la Mairie : libre au 15/10. Toute personne intéressée peut en faire la demande en Mairie.

Conseil Municipal du 10 Octobre 2018

Le dix octobre, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Michel Décolin, Maire.
Madame VIAL Marie-Claire est nommée secrétaire de séance.

1. Fixation tarifs AEP/Assainissement 2019

Depuis 2017, la compétence de l'eau et de l'assainissement a été transférée à la Communauté d'Agglomération conformément aux dispositions de la loi Nôtre. A ce titre, les membres du Conseil Municipal sont amenés à proposer les tarifs de l'eau et de l'assainissement à la Communauté d'Agglomération.

Le Conseil Municipal propose de :

- maintenir les tarifs de l'eau. L'abonnement est de 18,96 € HT, soit 20 € TTC.

Et pour une consommation de 0 à 100 m³ : 0,85 HT, soit 0,90 TTC
101 à 300 m³
: 0,65 HT, soit 0,69 TTC
Plus de 301 : 0,46 HT, soit 0,49 TTC

- d'augmenter le tarif de l'assainissement du fait des travaux de remise à niveau des stations de Bains et Cordes et porter le m³ de 0,77€ TTC à 0,80€ TTC.

2. Direction de l'Eau et de l'Assainissement : Rapport annuel 2017

Monsieur le Maire porte à la connaissance des conseillers municipaux le rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement sur la Commune réalisé par la Direction de l'eau, établi par la DEA de la Communauté d'Agglomération.

Le Conseil Municipal en prend acte. Ce rapport est consultable en Mairie.

3. ONF : proposition de coupe

L'ONF propose un programme de coupe sur la parcelle 3A de la section de Montbonnet pour effectuer une éclaircie.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour que l'ONF procède à cette coupe.

4. CAUE 43 : Convention Certificats d'économie d'énergie

Le Conseil Municipal vote pour le renouvellement de cette convention avec le département pour une durée de 3 ans permettant de pouvoir bénéficier d'aides financières si la Commune procède à des travaux d'économie d'énergie.

5. Ecole Publique : Participation financière classe de découverte

L'Ecole Publique propose à 22 enfants une classe de découverte au Chalet du Mézenc pour un montant de 3 950 € au cours du 3^{ème} trimestre. Le Conseil Municipal soutiendra financièrement à hauteur de 30 € par enfant le séjour, soit un montant total de 660 €.

6. Contrat prévoyance MNT : Signature de la convention

Le Centre de Gestion a procédé à un appel d'offre pour proposer aux communes un contrat de prévoyance pour les agents. C'est le contrat de prévoyance de la MNT qui a été retenu proposant des garanties supérieures au précédent contrat.

Le Conseil Municipal vote pour contractualiser avec le Centre de Gestion permettant aux agents de la Commune de bénéficier des garanties de la prévoyance MNT.

7. Programme Local de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération

Courant juillet 2018, nous avons pris connaissance du rapport d'étape expliquant la méthodologie retenue dans la détermination des objectifs de construction neuve par commune.

Après avoir pris connaissance de la note de cadrage et du projet « arrêté » du programme local de l'habitat ; le Conseil Municipal émet un avis favorable au Programme Local de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération.

8. Questions diverses

Pour Rappel : Projet d'installation d'un relais mobile orange : Afin d'améliorer la couverture téléphonie mobile, orange propose l'installation d'une antenne 3G/4G à la sortie du bourg de BAINS sur le haut du parking du cimetière. Un dossier d'information est à la disposition du public, en Mairie, jusqu'au 06 /11/2018.

Conseil Municipal du 27 décembre 2018

Le vingt-sept décembre le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Michel Décolin, Maire.

Madame Sylvette JEAN est nommée secrétaire de séance.

Autorisation de mandater les factures d'investissement dans l'attente de vote de budget

Dans l'attente du vote du budget primitif 2019, le Conseil autorise le Maire à mandater les factures d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2018.

Communauté d'Agglomération : convention entretien des chemins de randonnée

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention avec la Communauté d'Agglomération qui définit l'organisation sur l'entretien et le balisage des chemins de randonnée.

La Commune vérifie le bon état des chemins, veille à la qualité de l'environnement et réalise les travaux d'entretien.

La Communauté d'Agglomération met en place la signalétique, entretient le balisage et assure la promotion de ces parcours.

Communauté d'Agglomération : Rapport Commission d'évaluation des charges transférées

Suite au transfert de compétences :

- contingent incendie
- petite enfance, partie investissement
- support assistance informatique aux Communes (exercée par la Communauté de Communes de l'Emblavez)
- centre culturel de Vals

La Commission locale d'évaluation des charges transférées a établi un rapport déterminant les impacts financiers. Notre Commune est concernée par le transfert « Petite enfance » avec la Micro crèche « Les Petits Pas » de Cussac sur Loire.

Le Conseil Municipal approuve ce rapport.

Tarifs 2019

Le conseil décide de ne pas augmenter les tarifs pour l'année 2019 hormis le loyer du F4 de la Mairie. Les tarifs 2019 seront les suivants :

*Loyers annuels :

F2 mairie : 3 500 €

F4 mairie : 6 000 €

Ecole Sainte Thérèse : 516 €

Garages gendarmerie : 958 €

Cabinet médical : 3 600 €

*Concession cimetière (à perpétuité) : 900 €

*Location tables et chaises pour particuliers : 1 € la table et 0,50 € la chaise

Résolution AMF

Le Conseil municipal soutient la résolution de l'AMF dans laquelle lors du dernier Congrès, les maires et présidents d'intercommunalité appellent l'Etat à répondre aux attentes des territoires.